

Les Infos du CHLC

n° 2 | FEVRIER 2021



◆ Edito

La mise en place récente du plan blanc ([le 25 février](#)) sur le CHLC, souligne ô combien nos organisations hospitalières sont toujours tributaires de la pandémie Covid et des problématiques en découlant.

Comme je le soulignais lors des premières réunions de crise Covid il y a bientôt un an c'est un marathon auquel nous sommes confrontés, il nous faut tenir la distance.

Le plan blanc mis en place sera revu le 9 mars sur son arrêt ou sa continuité.

L'unité Arc En Ciel (AEC) qui connaissait diverses problématiques a été très touchée par la Covid. Je remercie l'ensemble des professionnels qui sont venus et viennent prêter main-forte aux collègues d'AEC.

Remerciements aussi aux autres personnels qui se sont mobilisés pour assurer la logistique, la continuité des soins en appliquant un scénario qui avait été validé auparavant avec les cadres et médecins pour décliner les renforts en personnel en lien avec ce type de situation.

Les adaptations constantes de notre organisation sur cette pandémie n'ont pas obéré de récentes avancées organisationnelles majeures déclinant notre Projet d'Établissement :

- 14 lits non conformes en fonctionnement depuis des années sont désormais supprimés. Chaque professionnel peut désormais proposer un accueil hospitalier à la hauteur de ses espérances et bien sûr à celles des patients.
- L'unité Van Gogh est désormais ouverte ([depuis le 12 février](#)) et ce à titre expérimental. Nous disposons désormais de **5 unités ouvertes pour 3 unités fermées**. De nombreux patients en hospitalisation libre n'auront plus à être dans une unité fermée. Les experts visiteurs de l'HAS sauront également apprécier cette amélioration majeure s'adaptant aux besoins des patients qui sont majoritairement en hospitalisation libre. Cette amélioration découle certainement de plusieurs facteurs mais la nouvelle organisation polaire du CHLC (avec un seul pôle intrahospitalier) et le rôle de la Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP) ont contribué à cette avancée.
- En dernier lieu, en écho à l'article de presse (cf [Bien public du 24 février](#)) rédigé, il est indispensable d'évoquer la mise en œuvre des [premiers appartements tremplins sur le CHLC](#) au profit de deux patients hospitalisés au long cours. D'autres appartements de ce type suivront en lien avec les enseignements à tirer de ce nouveau dispositif qui est porté par le pôle de la réhabilitation en lien avec la « problématique logement » des patients, désormais abordée d'une façon globale et coordonnée.

Je remercie également tous les professionnels qui ont œuvré à la concrétisation de ces projets.

Bien cordialement,

François MARTIN

Directeur CHLC